



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

OFFRE D'EMPLOI

Moniteur - Camp de jour

ORGANISME

Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

TYPE DE POSTE

Saisonnier, 35 à 40 heures par semaine

RESPONSABILITES

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, le moniteur est responsable d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants. Le moniteur est responsable des interventions, ainsi que la planification de l'horaire quotidien des enfants. Il participe activement à la vie de camp et il participe à la planification, l'animation et l'évaluation des activités de groupe. De manière non limitative, la personne recherchée exécutera les tâches suivantes :

- Animer les activités et encadrer les enfants;
- Participer à l'élaboration et à la préparation des programmes d'activités du camp de jour;
- Organiser, animer et participer aux rassemblements de début et fin de journée ;
- Assurer la sécurité des jeunes du groupe et procurer les premiers soins au besoin.

EXIGENCES

- Être disponible du 25 juin au 13 août 2021 ;
- Expérience en camp de jour est un atout.

COMMENTAIRES

Les candidats retenus pour le camp d'été, devront suivre une formation en animation et une formation en premiers soins obligatoirement, à moins qu'ils ne détiennent déjà une certification valide. Les frais en lien aux formations seront déboursés par la Municipalité.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité, avant le 8 avril 2021, en transmettant leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous :

(L'emploi **du masculin pour** désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'**alléger le texte**)

Ressources humaines - **Moniteur**

Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église

Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

ou par courriel à reception@saintfelixdekingsey.ca

DATE D'ENTREE EN FONCTION PREVUE

25 juin 2021

CONDITIONS SALARIALES

Salaire à discuter

